

INTÉGRER LA PROBLÉMATIQUE DE POLLUTION DES SOLS DANS VOS PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Maîtrise foncière

Objectifs de la formation

Mener à bien un projet d'aménagement et de construction en présence d'une problématique « sols pollués »

Comprendre quand réaliser une « interprétation de l'état des milieux » ou un « plan de gestion » pour évaluer les risques et sécuriser les transactions foncières

Identifier les techniques de dépollution les plus adaptées

Acquérir les bons réflexes à chaque phase du projet

Parmi nos formateurs

- Professionnel(s) du secteur

Public concernés

- Maîtres d'oeuvre et architectes
- Ingénieurs spécialisés au sein d'un bureau d'études ou de contrôle
- Promoteurs immobiliers
- Maîtres d'ouvrage publics ou privés
- Responsables techniques, chargés d'opérations dans le secteur public ou au sein d'une entreprise de construction
- Juristes, avocats, responsables financiers

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

JOUR 1

8H30

Acquérir une méthodologie d'anticipation des risques pouvant surgir lors de la vente, en cours de construction ou d'exploitation du bien

Créer des diagnostics préalables de qualité

Réaliser une « interprétation de l'état des milieux » ou un « plan de gestion »

- Identifier et mettre en œuvre les mesures de réhabilitation optimales
 - s'assurer de l'acceptabilité des risques environnementaux et sanitaires
 - gérer les terres excavées au meilleur coût
 - contrôler la conformité des travaux de réhabilitation
-

Identifier les techniques de dépollution

Comprendre les mécanismes de pollution des sols :

- les principaux types de polluants, leurs comportements dans les sols et leurs impacts sanitaires et environnementaux
-

Connaître les différentes techniques de traitements, leurs avantages et leurs inconvénients

- Les traitements sur site et hors site
 - L'élimination des terres excavées
-

Fin de journée

JOUR 2

limiter et gérer les risques juridiques

Accueil des participants

Identifier les obligations et responsabilités des différents acteurs : aménageur, maître d'ouvrage, propriétaire et bailleur

- dans la phase d'élaboration du projet, phase travaux, lors de L'exploitation du bien immobilier et lors de la cession du bien
 - appliquer la législation « ICPE » et « déchets »
-

Mesurer les conséquences d'un nouveau cadre réglementaire

- La loi du 02/08/2008 sur la responsabilité environnementale
 - Grenelle 1 et 2
-

CAS PRATIQUE Études de cas sur l'établissement d'un diagnostic

Fin de journée

Dates

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones),

le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ **Modalités d'évaluation:**

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ **Modalités techniques FOAD:**

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.